

PROTECT-IT®

Ready-to-Use Insecticidal Dust

For Insect Control in Stored Grain, Warehouses and Processing Facilities

COMMERCIAL - AGRICULTURAL
READ THE LABEL BEFORE USING

GUARANTEE

Silicon Dioxide (Present as 100% Diatomaceous Earth)..... 74%
Silica Aerogel..... 10%

REGISTRATION NO. 24259 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

NET CONTENTS 5.0 kg (contents may settle)

Hedley Technologies Ltd.
2476 Argentia Rd, Suite 402
Mississauga, Ontario, Canada
L5N 6M1
1-888-476-4473
www.hedleytech.com
Patent 2,149,164
51-CAN

DIRECTIONS FOR USE

SAFETY AND MODE OF ACTION

Diatomaceous earth (DE) is formed with mineral skeletons of countless single-celled plankton called diatoms. DE is extremely stable and does not produce toxic chemical residues or react with other substances in the environment. The active substance is amorphous silicon dioxide which is registered as a food additive. DE is used in many commercial products. Protect-It® absorbs the cuticular lipid layer on the insect. With this protective layer corrupted, the insect is unable to retain moisture, and as a result the insect dies from dehydration. Optimum conditions are low grain moisture content and lower relative air humidities.

Protect-It® is approved for use on the following stored products: feed grains, seed, wheat, barley, buckwheat, corn, oats, rye, flax, peas, soybeans and sorghum. After storage, grain can be used as intended without removal of Protect-It®.

Protect-It[®] is approved for use for the following stored product insects: rusty grain beetle, rice weevil, granary weevil, Indian meal moth, Mediterranean flour moth, Angoumois grain moth, red flour beetle and Tribolium.

Protect-It[®] can be used in dry empty containers where grain is transported or stored, such as silos, grain elevators, food and/or feed processing facilities, rail cars, ships, trucks, trailers, as well as appropriate cans, drums and packages. The structure must remain empty for 1-2 weeks. For maximum effectiveness the relative humidity must remain below 55%, and the temperature above 15°C.

General, spot, and crack and crevice treatment: Protect-It[®] can be applied as a dust or in a slurry. As a dust Protect-It[®] is best used in dry, empty structures. Use a dust blower to place Protect-It[®] into the cracks and crevices of the structure. For treatment of surfaces, spot treatments, or exterior application, Protect-It[®] can be applied either as a dust so that residues are about 5 g/m², or as a slurry application so that residues are about 7 g/m². Surfaces include such areas as walls and floors, whereas spot treatments are areas smaller than about 1.5 – 2.0 m². For applications as a slurry, thoroughly mix 1.4 kg of Protect-It[®] with 10 litres of water. Use 0.5 litres of mixture per 10 m², or 5 litres per 100 m², so that Protect-It[®] residues are 7 g/m². For vertical surfaces, Protect-It[®] can be applied as a slurry so that residues are about 7 g/m².

Treatment for stored grain: Protect-It[®] may be applied to grain at any stage of preparation or transportation after drying and cleaning, and prior to storage. Dust should be mixed thoroughly with all grain to be stored. Protect-It[®] may be applied to grain as it enters the auger or conveyor feeder system during transfer of grain into storage facilities or into transportation containers.

Commodity	Rate of Protect-It [®] per metric ton (g/tonne)		
		grain beetle	Other listed insects
Rusty Wheat	100	500	
Barley	150	500	
Oats, Buckwheat, Rye, Flax, Soybeans	500	500	
Feed grains, Seed, Corn, Sorghum		1000	1000

To control accessible stages of Indian meal moth, Mediterranean flour moth and Angoumois grain moth: Apply to surface of binned grain at the rate of 500 g/ 100 m². Apply at monthly intervals with the first appearance of moths and continue until early fall. In severe infestations break up webbing with a rake before dusting and make second application within two weeks.

This product has been found to affect test weight and flowability of wheat and barley when treating stored grain (see table below). It is the responsibility of the owner of the grain to insure that the application of Protect-It[®] will not degrade the grain on account of test weight loss.

Average Test Weight Losses (kg/hl) for Three Commodities
Application rates of 0.1, 0.15 & 0.5 kg/tonne of grain (100, 150 & 500 ppm)

Commodity	Application Test Weight Reduction (kg/hl)		
	Method	100 ppm	150 ppm 500 ppm
Hard Red Spring Wheat (3% dockage)	dry	3.4	5.3
Durum Wheat (commercially cleaned)	dry	3.0	5.2
Barley (1.5% dockage)	dry		8.6

According to grain regulations visual detection of Protect-It[®] on grain will cause the grain to be down-graded to sample due to adhered foreign material. Under normal circumstances, Protect-It[®] is not visible on grain at concentrations up to 400 ppm. The Canadian Grain Commission recommends that wheat contains no more than 100 ppm Protect-It[®]. Wheat containing more than 100 ppm diatomaceous earth can be diluted by mixing with untreated wheat. Because the dehydration process progresses slowly, treated wheat should not be mixed with untreated wheat for 4 weeks after treatment with Protect-It[®].

For use in Food and /or Feed Processing Facilities:

Apply only when plant is not in operation. Cover or remove all food processing equipment, packaging material and utensils before application. Wash all surfaces that may contact food and rinse with potable water before re-use.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Avoid contact with eyes. Use adequate ventilation and avoid breathing dust. Causes irritation and soreness in throat and nose in cases of extreme exposure. Some congestion may occur. Not hazardous when ingested. Wear a suitable dust mask approved by NIOSH/MSHA when handling. For applications to stored grain or when using a dust blower, wear a full-face NIOSH approved respirator during mixing, loading and application.

FIRST AID: If eye irritation occurs, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat Symptomatically.

DISPOSAL: Thoroughly empty the contents of the container into the application device. Do not reuse container. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make empty container unsuitable for use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory Agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills. **STORAGE:** Store in a cool and dry area.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

This label transcript service is offered by the Pest Management Regulatory Agency to provide efficient searching for label information. This service and this information do not replace the official hard-copy label. The PMRA does not provide any guarantee or assurance that the information obtained through this service is accurate, current or correct, and is therefore not liable for any loss resulting, directly or indirectly, from reliance upon this service.

PROTECT-IT®

Poudre insecticide prête à utiliser

Pour la lutte antiparasitaire dans le grain stocké, les entrepôts et les usines de traitement

UTILISATION COMMERCIALE ET AGRICOLE
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT

GARANTIE

Oxyde de Silicium,, (présente sous forme de terre à diatomées, 100%).....74 %
Aérogel de Silice..... 10 %

N° D'ENREGISTREMENT : 24259 LOI
ANTIPARASITAIRES

SUR LES PRODUITS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET 5,0 kg (peut solidifier)

Hedley Technologies Ltd.
2476 Argentia Rd, bureau 402
Mississauga (Ontario) Canada
L5N 6M1
1 888 476-4473
www.hedleytech.com
Brevet 2,149,164
51-CAN

MODE D'EMPLOI

SÉCURITÉ ET MODE D'ACTION

La diatomite est formée des squelettes minéralisés d'innombrables algues unicellulaires appelées diatomées. Elle est extrêmement stable, ne produit aucun résidu chimique toxique et ne réagit pas avec d'autres substances dans l'environnement. La substance active de la diatomite est le dioxyde de silicium amorphe, qui est homologué comme additif alimentaire et entre dans la fabrication de nombreux produits commerciaux. Protect-It^{MD} absorbe la couche lipidique de l'épiderme de l'insecte. Lorsque cette couche protectrice est attaquée, l'insecte ne peut plus retenir l'humidité et il meurt de déshydratation. Les conditions optimales d'efficacité du produit sont une faible teneur en eau du grain et une humidité relative réduite de l'air ambiant.

Protect-It^{MD} est approuvé pour l'application sur les produits stockés suivants : céréales fourragères, graines, blé, orge, sarrasin, maïs, avoine, seigle, lin, pois, soya et sorgho.

Après le stockage, le grain peut servir aux fins prévues sans qu'il soit nécessaire d'enlever Protect-It^{MD}.

Protect-It^{MD} est approuvé pour l'utilisation contre les insectes qui s'attaquent aux produits entreposés suivants : cucujide roux, charançon du riz, calandre des grains, pyrale indienne de la farine, pyrale méditerranéenne de la farine, alucite des grains, tribolium et tribolium rouge de la farine.

Protect-It^{MD} peut être appliqué dans les contenants vides secs servant au transport et au stockage du blé, comme les greniers, silos élévateurs, installations de transformation des aliments et/ou traitement des aliments de bétail, wagons ferroviaires, navires, camions, remorques, ainsi que les cannettes, barils et emballages appropriés. Le contenant doit demeurer vide d'une à deux semaines. Pour une efficacité maximale, l'humidité relative doit demeurer inférieure à 55 % et la température doit être supérieure à 15 °C.

Traitement général ou localisé, application dans les fissures et les crevasses : Protect-It^{MD} peut être appliqué sous forme de poudre ou de bouillie. Protect-It^{MD} sous forme poudreuse est très efficace dans les structures sèches et vides. On peut utiliser une poudreuse pour souffler Protect-It^{MD} dans les crevasses et les fissures de la structure ou du contenant. Pour le traitement de surfaces unies, les traitements localisés ou les applications extérieures, Protect-It^{MD} peut être appliqué soit sous forme de poudre avec des résidus d'environ 5 g/m², soit sous forme de bouillie avec des résidus d'environ 7 g/m². Les surfaces unies comprennent les murs et les planchers, le traitement localisé représente une aire de moins de 1,5 à 2,0 m². Pour utiliser sous forme de bouillie, mélanger soigneusement 1,4 kg de Protect-It^{MD} à 10 litres d'eau. Utiliser la solution obtenue à raison de 0,5 litres par superficie de 10 m² (ou 5 litres par 100 m²), afin qu'il n'y ait pas plus de 7 g de résidus de produit par mètre carré de surface. Sur des surfaces verticales, Protect-It^{MD} peut être pulvérisé de manière à obtenir une concentration d'environ 7 g/m² de résidus.

Traitement du grain stocké : Protect-It^{MD} peut être utilisé à toutes les étapes de la préparation ou du transport du grain, après le séchage et le nettoyage, mais avant le stockage. Il faut appliquer le produit en poudre sur l'ensemble du grain. La poudre devrait être mélangée soigneusement au grain qui sera stocké. On peut appliquer Protect-It^{MD} sur le grain au moment où il entre dans le système d'alimentaire à tarière ou à bande porteuse pendant le transfert aux installations de stockage ou dans les contenants de transport.

Dénrée	Quantité de Protect-It par tonne métrique(g/tonne)	
	Cucujide roux	Autres insectes répertoriés
Blé	100	500
Orge	150	500

Avoine, sarrasin, seigle, lin, soya	500	500
Céréales fourragères, graines, maïs, sorgho	1000	1000

Pour contrôler les stades accessibles de la pyrale indienne de la farine, de la pyrale méditerranéenne de la farine et de l'alucite des grains: Appliquer une concentration de 500 g/ 100 m² du produit à la surface des grains stockés. Appliquer à intervalles d'un mois avec la première apparition des pyrales et continuer jusqu'au début de l'automne. En cas d'infestation grave, racler avec un râteau avant d'épandre et appliquer une seconde fois dans les deux semaines qui suivent.

Ce produit a une incidence sur le poids spécifique et sur la fluence du blé (voir le tableau ci-dessous). Il incombe au propriétaire du grain de veiller à ce l'utilisation de Protect-It^{MD} ne réduise pas la qualité du grain en raison d'une perte de poids spécifique.

Réduction du poids spécifique moyenne (kg/hl) pour trois denrées
Taux d'application de 0,1; 0,15 et 0,5 kg par tonne de grain (100, 150 et 500 ppm)

Denrée	Méthode d'application	Réduction du poids spécifique (kg/hl)		
		100 ppm	150 ppm	500 ppm
Blé de force de printemps rouge (3 % d'impuretés)	sèche	3,4		5,3
Blé dur (nettoyage commercial)	sèche	3,0		5,2
Orge (1,5 % d'impuretés)	sèche		8,6	

Selon les règlements qui régissent le grain, la détection visuelle de Protect-It^{MD} sur le grain se traduira par un déclassement au statut d'échantillon en raison de la présence de matières étrangères. Dans des circonstances normales, Protect-It^{MD} n'est pas visible sur le grain à des teneurs maximales de 400 ppm.

La Commission canadienne des grains recommande que le blé ne contienne pas plus de 100 ppm de Protect-It^{MD}. Le blé contenant plus de 100 ppm de diatomite peut être mélangé avec du blé non-traité. Étant donné que le processus de déshydratation s'effectue lentement, le blé traité ne doit pas être mélangé avec du blé non-traité durant les 4 premières semaines suivant du traitement avec Protect-It^{MD}.

À utiliser dans les installations de transformation des aliments et/ou de traitement des aliments de bétail :

Appliquer seulement lorsque l'usine n'est pas en opération. Couvrir ou enlever tout l'équipement de transformation des aliments, matériel d'emballage et ustensiles avant

l'application. Nettoyer toutes les surfaces que peuvent entrer en contact avec les aliments et rincer avec de l'eau potable avant la réutilisation.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter tout contact du produit avec les yeux. Prévoir une ventilation adéquate et éviter d'inhaler la poudre. Peut irriter et endolorir la gorge et le nez dans les cas d'exposition extrême. Peut provoquer la congestion des voies respiratoires. Non dangereux si ingéré. Il est recommandé de porter un respirateur antipoussière approprié (p. ex., modèle TC-21C-132 approuvé par NIOSH/MSHA) et des lunettes de sécurité pendant l'application de Protect-it^{MD} et là où il y a beaucoup de poussière.

PREMIERS SOINS : En cas d'irritation des yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter les symptômes.

ÉLIMINATION : Vider le contenu au complet dans l'épandeur. Ne pas réutiliser le contenant. Suivre les règlements provinciaux en matière de nettoyage supplémentaire avant de le jeter. Faire en sorte que le contenant ne soit plus réutilisable. Disposer du contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour plus de renseignements sur l'élimination des produits non-désirés, inutilisés, communiquer avec l'agence de réglementation provinciale ou le fabricant, en cas de déversement et pour le nettoyage des renversement. **ENTREPOSAGE :** Entreposer dans un endroit frais et sec.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasite ne doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))